

## EDITO

Dans la lignée des produits de codification, voici la première version d'un programme de vérification de dessin. Le but est de vérifier la compatibilité d'un fichier DXF avec un cahier des charges et surtout d'obtenir toutes les informations pour une correction rapide.

Décatop en parallèle se développe toujours de plus en plus avec une commande de décalage.

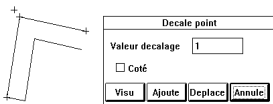
## Décatop

### \* Ajout/Modification au module Noyau

- Une fonction bien pratique pour le bâtiment fait son apparition:

Décale point.

Il suffit de sélectionner une série de points et de finir soit en sélectionnant 2 fois le même point soit en refermant la figure.

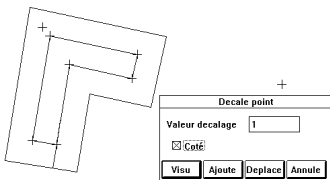


On dispose alors d'une fenêtre pour choisir le côté et régler la distance.

On peut soit visualiser le résultat, soit créer les points, soit déplacer les points.



Dans le cas d'une sélection "fermée", on obtient :



### \* Module Topo Modification

- On peut maintenant imprimer les visées entre stations et les visées de référence.

## VERIFICATION de DXF

Voici la première version d'un nouveau produit permettant de relire un fichier DXF pour vérifier sa compatibilité avec un cahier des charges.

Exemple: le fichier ne doit contenir que des symboles spécifiques dans des couches précises et à des échelles précises.

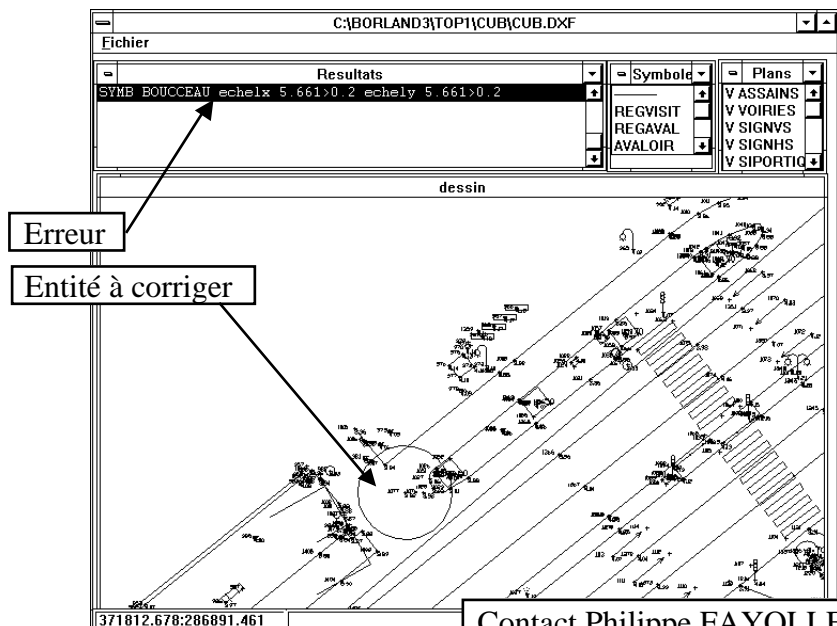
Dans la liste des symboles, il suffit de préciser le nom du symbole, le nom de la couche et les échelles en X et Y acceptables.

Si le symbole peut être dans 2 couches différentes mais à des échelles différentes, il suffit de décrire une possibilité supplémentaire.

Pour les polygones, segments, arcs et cercles on peut en plus préciser la couleur, l'épaisseur le style ...

Pour "vérifier" un dessin DXF, il suffit de lire le fichier et le programme affiche le dessin et la liste des erreurs.

En sélectionnant, l'erreur on est automatiquement positionné dans le dessin sur l'entité, le programme indique les propriétés attendues et les propriétés erronées.



Contact Philippe FAYOLLE

8 rue Marcel Sembat

33400 TALENCE

tél : 05 56 96 35 40

fax : 05 56 24 70 56

BBS : 05 56 99 14 92

email : acpi-pf@archimedia.fr